



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	04.10.2023
Titre du projet du marché	<p>Marly, Requalification RC Jonction - Gérine</p>
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	<p>264920</p>
N° de la publication SIMAP	1363099
Date de publication SIMAP	22.09.2023
Adjudicateur	<p>Conseil d'Etat du Canton de Fribourg et Conseil communal de Marly</p>
Organisateur	<p>Service des ponts et chaussées du canton de Fribourg, à l'attention de Pedro Lopez, Rue des Chanoines 17, 1700 Fribourg, Suisse, Téléphone: +41 26 305 36 89, E-mail: pedro.lopez@fr.ch</p>
Inscription	<p>Sur simap, pas de délai.</p>
Visite	<p>Pas de visite prévue.</p>
Questions	<p>13.10.2023 avant 16h00, sur simap</p>
Rendu documents	<p>03.11.2023 à 09h00, le timbre postal ne faisant pas foi.</p> <p>La première enveloppe contient les aspects qualitatifs de l'offre (pièces A à G, et « Pièce 05.2 - Planification du personnel »). La deuxième enveloppe contient le prix de l'offre « pièce 05.1 - Montant de l'offre financière ». Les deux enveloppes sont remises en même temps.</p> <p>Le candidat doit déposer son offre sous forme papier en deux exemplaires + une clé USB par enveloppe.</p>
Rendu maquette	<p>Pas de maquette à rendre.</p>
Type de procédure	<p>Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux</p>
Genre de prestations / type de mandats	<p>CPV: 71300000 - Services d'ingénierie</p>
Description détaillée des prestations / du projet	<p>Phases SIA 103: 31, 32, 33, 41, 51, 52, 53</p> <p>Les prestations se réfèrent aux phases définies dans les règlements SIA sur les prestations.</p> <p>Les prestations à fournir sont clairement définies et délimitées de manière à pouvoir correctement comparer les différentes offres entre elles.</p>
Communauté de mandataires	<p>Admise, maximum trois membres.</p>
Sous-traitance	<p>Admise, maximum 10%.</p>
Mandataires préimpliqués	<p>Les bureaux préimpliqués (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.</p>
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	D. Currat, SPC, Chef de projetP. Lopez, SPC, Chef de sectionR. Nieth, SPC, Chef de secteurL. Corpataux, Ing. communal de MARLYB. Clerc, Cons. communal de MARLY<p>Suppléants :</p>R. Loosli, SPC, Chef de secteur membre suppléantM. Homer, Cons. communal de MARLY
Conditions de participation	<p>L'appel d'offres s'adresse à tout bureau d'ingénieurs civils.</p>
Critères d'aptitude	<p>Objet de référence d'une complexité comparable</p> <p>Certification ISO 9001</p> <p>Intégrité financière</p>
Critères d'adjudication / de sélection	<p>1.1 Montant de l'offre financière 25 %, méthode N2</p> <p>2.1 Nombre d'heures 20 %</p> <p>2.2 Programme des prestations et de l'engagement du personnel par phase de réalisation 4 %</p> <p>2.3 Expérience et qualifications des personnes-clés</p> <p>Chef de projet/pilote et son adjoint 6 %</p> <p>Spécialiste projets routiers et son adjoint 6 %</p> <p>Spécialiste trafic et mobilité douce et son adjoint 3 %</p> <p>Spécialiste technique en murs de soutènement et son adjoint 3 %</p> <p>Architecte-paysagiste spécialisé en aménagement d'espaces publics et son adjoint 3 %</p> <p>Responsable DLT et son adjoint 6 %</p> <p>2.4 Organigramme du marché 4 %</p> <p>3.1 Analyse qualitative du marché, matrice des risques spécifiques au projet 15 %</p> <p>4.1 DD : Processus et organisation internes, identification d'opportunités, méthodologie de suivi et d'évaluation 5 %</p> <p>Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.</p>
Indemnités / prix :	<p>Pas d'indemnité.</p>

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres

Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur exclusion du marché sont conformes à l'art. 14.4 SIA (2022) et à l'art. 14 LMP (2019).La pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).Les délais sont corrects.Le nombre de membres du collège d'évaluation est suffisant et ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144 (2022).Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnés et corrects.L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème.</p></div><div data-bbox="275 203 393 214" data-label="Section-Header">Manques de l'appel d'offres</div><div data-bbox="465 197 511 208" data-label="Text"><p></p></div><div data-bbox="275 229 379 240" data-label="Section-Header">Observations de l'OMPr</div><div data-bbox="465 223 750 290" data-label="Text"><p>L'OMPr se réjouit que le dossier se réfère au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il en respecte les principes généraux.L'OMPr se réjouit également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art. 15 dans le règlement SIA 144, soit utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.Enfin, l'OMPr regrette que dans cette procédure ouverte, le maître d'ouvrage ne bénéficie pas d'un regard extérieur de par l'appui d'une personne externe dans le collège d'évaluation.</p></div><div data-bbox="468 296 497 317" data-label="Image"></div><div data-bbox="245 348 438 384" data-label="Page-Footer"><p>sia
société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande</p></div><div data-bbox="571 352 714 383" data-label="Page-Footer"><p>CRAIA
Conférence Romande des Associations
d'Ingénieurs et d'Architectes</p></div><div data-bbox="0 981 51 1000" data-label="Page-Footer">2 von 2</div><div data-bbox="894 981 1000 1000" data-label="Page-Footer">09.10.23, 07:55</div>